

COMMUNAUTE DE COMMUNES PITHIVERAIS GATINAIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Ondreville sur Essonne.

Par arrêté n°2017.140 du 27 avril 2017 modifié le 16 mai 2017 la Présidente de la Communauté de communes Pithiverais Gâtinais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Ondreville sur Essonne.

Monsieur Jean-Armel HUBAULT, officier général ingénieur géographe en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Orléans.

L'enquête se déroulera au siège social de la Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais à Puisseaux, siège de l'enquête, et à la mairie d'Ondreville sur Essonne du 6 juin au 7 juillet aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h au siège social de la Communauté de Communes, le mardi et vendredi de 17h à 19h à la mairie d'Ondreville sur Essonne.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site de la Communauté de Communes (www.ccbeaunois45.fr) ainsi que sur un poste informatique au siège social de la Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Commissaire enquêteur recevra au siège social de la Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais le mardi 6 juin de 9 à 12 heures, le vendredi 7 juillet de 14 à 17 heures et en mairie d'Ondreville sur Essonne le vendredi 23 juin de 16 à 19 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations relatives au projet de Plan Local d'Urbanisme, pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés à la Communauté de Communes et en mairie d'Ondreville sur Essonne. Les observations pourront également être adressées par écrit au Commissaire enquêteur à l'adresse de la Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais, 2 bis, rue du 14 juillet 45390 Puisseaux ou bien par voie électronique à l'adresse suivante : projet.plui.puisseautin@pithiveraisgatinais.fr en indiquant en objet du courriel "Observations PLU d'Ondreville sur Essonne pour le commissaire enquêteur".

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Communauté de Communes et à la mairie d'Ondreville/Essonne dès qu'ils seront transmis, ce pendant une durée d'un an.

Le projet de PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale intégrée au rapport de présentation. La mission régionale d'autorité environnementale Centre-Val de Loire ne s'est pas prononcée dans le délai imparti par le code de l'urbanisme.

Après enquête publique, en cas d'avis favorable, le PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire.